



Challenge national de cybersécurité lycéen "Passe ton hack d'abord !" 2024

publié le 17/11/2023

Descriptif :

Réservé l'année dernière aux lycéennes et lycéens, étudiantes et étudiants franciliens, le challenge de cybersécurité lycéen "Passe ton hack d'abord !" devient national.

L'année écoulée, les étudiants de la STS SIO de Cachan (académie de Créteil) avaient gagné le challenge en un temps record.

Ce concours est aussi ouvert aux classes de la filière CIEL (1ère Terminale et STS), de la voie technologique STI2D et STMG, et aux enseignements de SNT en seconde et de la spécialité NSI.

Les enjeux liés à la cybersécurité et à la cyberdéfense sont de plus en plus importants, notamment en matière de sensibilisation, de formation et de connaissance des métiers de la cybersécurité. Il apparaît ainsi nécessaire de soutenir le développement d'actions dès le lycée.

Le ministère des Armées (COMCYBER), en collaboration avec la direction générale de l'enseignement scolaire, propose la participation à un challenge de cybersécurité en ligne « Capture the flag », « Passe ton Hack d'abord » pour toutes les lycéennes et lycéens du 22 janvier au 9 février 2024 avec l'objectif ambitieux de mobiliser jusqu'à 5000 jeunes de la seconde au BTS, notamment des publics féminins pour mieux connaître les métiers de la cybersécurité.

Vous trouverez le règlement en pièce jointe.

Les inscriptions seront closes le 7 janvier 2024.

Vous pourrez trouver des compléments d'informations via le lien ci-contre :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2898>.

Vous pouvez également poser vos questions dans le forum dédié sur cet espace ou à l'adresse ctf-lyceen-cyber@education.gouv.fr

[reglement_ctf_passe-ton-hack-23-24](#) (PDF de 670 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.